

ARDECHE

Les Cévennes Ardéchoises

7 jours, 6 nuits, 5,5 jours de marche

*"lou troum toumbo oqui vounté sen dévé",
L'éclair frappe où il doit. Voilà l'endroit où établir ma demeure.*

(K. White, 1986, 39)

Cette découverte de la Montagne Ardéchoise dans sa partie la plus méridionale, par un itinéraire empruntant d'anciens chemins et de vieilles drailles de transhumance, vous dévoilera ses somptueuses forêts, de Mazan l'Abbaye au massif du Tanargue, et ses villages aux charmes insoupçonnés.

Le Tanargue se situe à l'extrême Nord de l'Ardèche Méridionale et domine tout le canton de Valgorge. L'origine du nom Tanargue remonte à l'époque celtique : Tanaris, dieu celte du ciel et du Tonnerre, se manifestait violemment sur Arga, la montagne. Le Tanargue désigne ainsi la montagne du tonnerre. Par extension il donne son nom au Massif du Tanargue.

La Montagne ardéchoise est un vaste massif, au profil de Haut Plateau, sur lequel émergent des "sucs", anciens volcans, et recouvert pour près de la moitié par de somptueuses forêts, de vastes espaces entre 1000 et 1750 m d'altitude. Une trentaine de communes mais moins de 6000 habitants permanents... Le pays est trop vaste pour être découvert en une semaine. C'est pourquoi nous proposons un itinéraire permettant de découvrir sa partie la plus méridionale, forêt et abbaye de Mazan, massif du Tanargue, les châtaigneraies cévenoles, villages de Loubaresse, St Laurent les Bains et Montselgues.

Pas à pas...

Jour 1 : Accueil au gîte Le Bouteirou. Lorsque tous les participants sont arrivés (vers 18h), présentation de la randonnée par l'accompagnateur. Excellent accueil de Martine et Christian. Dîner et logement sur place. Chambres de 2 à 3 personnes.

Jour 2 : Nous traversons la forêt de Riou Claret puis celle de Bauzon avant de descendre dans la vallée de Saint Etienne de Lugdarès. Pays d'histoire ou légendaire ? Dans tous les cas, c'est ici que la bête du Gévaudan a commencé à faire parler d'elle... Puis nous remontons vers le col du Bez où l'on fait étape à l'hôtel ou au gîte, suivant les disponibilités. Chambres de 2 à 4 personnes. *23 km, 6 h 30 de marche, + 810 m / - 840 m.*

Jour 3 : Nous suivons une piste qui nous mène aux Chambons. Puis nous dévalons un sentier caillouteux qui serpente au flanc du profond ravin, au fond duquel serpente la Borne, rivière réputée pour les amateurs de canyoning. Les lacets s'enfoncent dans le canyon, multipliant les points de vue spectaculaires sur le torrent. Le hameau de Borne ne compte qu'une poignée de maisons et quelques ruines, vestiges nostalgiques d'un passé qu'on devine aisé. Le sentier s'écarte alors du ravin de la Borne et reprend un peu d'altitude avant de descendre vers Saint-Laurent-les-Bains, notre étape du jour au gîte des Chats Bleus. Chambres de 4 à 6 personnes. *19 km, 6 h 00 de marche, + 750 m / - 800 m.*

Jour 4 : De châtaigneraies en terrasses, nous nous dirigeons vers Laval d'Aurelle. Les sentiers, qui nous mènent vers le dépaysement et les trésors de la nature, nous promènent aussi à travers l'histoire des hommes des Cévennes. Une petite grimpe au milieu des fayards avant de rejoindre le chaos granitique de Montselgues. Notre étape du jour : le gîte de La Fage. Chambres de 4 à 6 personnes. *17 km, 5 h 30, + 900 m / - 810 m.*

Jour 5 : Au départ de Montselgues, nous nous dirigeons vers le hameau du Petit Paris, construit sur un chaos granitique. Puis nous rejoignons le village de Loubaresse, notre étape du jour. Repas et hébergement au gîte d'étape. Chambres de 4 à 6 personnes. *17 km, 5 h 30, + 800 m / - 500 m.*

Jour 6 : Le GR4 nous mènera jusqu'au col du Meyrand où un superbe panorama sur la Cévenne ardéchoise et la Provence s'offre à nous. Puis nous descendons sur la petite station ski de la Croix de Bauzon avant de rejoindre les crêts par le col du pendu. Hébergement au gîte Bel Air. Chambres de 4 personnes.

18 km, 6 h 00 de marche, + 670 m / - 470 m.

Jour 7 : Dernière petite étape sur les crêtes et à travers bois pour rejoindre le gîte Le Bouteirou

9,5 km, 3 h 00 de marche, + 200 m / - 350 m.

Cet itinéraire peut subir des modifications dans le cas d'hébergements complets ou dédoublement sur un même parcours ou par votre accompagnateur en fonction du groupe ou des conditions climatiques.

Enchaînement possible avec la randonnée "Au pays des Padgels".
La pension du samedi au dimanche vous est alors offerte.

FICHE TECHNIQUE

NIVEAU :

5 à 7 heures de marche par jour. 400 à 900 m de dénivelée positive.

GROUPE ET ENCADREMENT :

6 à 12 participants. Accompagnateur en montagne qualifié, connaissant parfaitement la région.

HÉBERGEMENT ET REPAS :

Vous êtes hébergés en gîtes en chambres de 2 à 6 lits. Les repas de midi sont pris sous forme de pique-niques. Repas du soir soigné (produits du terroir), vin et café compris.

ACCUEIL ET DISPERSION :

Vous êtes attendus le dimanche à partir de 17 h au Centre de Séjour du Bouteirou (Tél. : 04.75.38.92.02). Dispersion le samedi suivant après un dernier déjeuné en commun.

ACCÈS :

Ecovoiturage : St Cirgues en Montagne est le point le plus central. www.covoiturage.fr

• **Vous arrivez en voiture :** Utiliser carte MICHELIN 331 Local Ardèche – Haute-Loire.

Si vous venez du Puy-en-Velay (Ouest, région parisienne par Bourges et Clermont) : Du Puy en Velay, prendre direction Aubenas. A Lanarce, prendre la D288 sur votre gauche. Le Bouteirou est situé à deux kilomètres du village de Lanarce.

Si vous venez par le sud : Joindre Aubenas puis Pont de Labeaume, Montpezat, St Cirgues- en-Montagne. Vous traversez le village et prenez la direction de Lanarce. Un panneau indiquant le gîte du Bouteirou vous y amènera.

Vous pourrez laisser votre véhicule sur le parking privé du gîte Le Bouteirou.

• **Vous arrivez par le train :** L'Ardèche est complètement dépourvue de lignes SNCF voyageurs, et nous ne pouvons compter que sur les transports par autocars puis, pour les derniers 40 kilomètres, sur nos propres véhicules. Pour tous nos séjours, nous assurons des transferts entre Aubenas (place de la Paix) et la Montagne ardéchoise.

L'accès à AUBENAS se fait depuis la gare TGV de VALENCE (et aussi de la gare SNCF de VALENCE VILLE) par bus. Voici les horaires (à vérifier au moment de l'achat de votre titre de transport).

A l'aller :

Valence TGV	15h26
Valence ville	15h50
Aubenas Place de la Paix	17h32

Au retour :

Aubenas	15h37
Valence ville	17h25
Valence TGV	17h55

Quoi qu'il en soit, si vous devez faire appel à nos services pour le transfert, nous vous recommandons de réserver dès votre inscription, en nous retournant le bon ci-joint.

Coût des transferts aller et retour : 30 euros

Attention : si vous devez prendre le train pour vous rendre sur place, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, car certains ne sont pas remboursables ou échangeables.

PORTAGE :

Avec vous uniquement les affaires de journée. Le transport de vos bagages de la semaine est assuré par les hébergeurs.

VOS BAGAGES :

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Petit sac à dos "journée" (pour le pique-nique, la gourde, un vêtement...),
- Chaussures correctes pour la marche, l'idéal est la véritable chaussure de randonnée, légères, montantes et à semelles semi-rigides crantées,
- Un pantalon de toile ou survêt pour la randonnée,
- Blouson de toile ou anorak léger ou/et polaire légère,
- Chandail ou sous pull,
- Cape de pluie (éviter le K-way),
- Maillot de bain, short, T-shirts,
- Au moins deux paires de chaussettes de randonnée,
- Une paire de chaussures type tennis pour le confort le soir,
- Sac à viande (ou drap cousu), les couvertures sont fournies dans tous les gîtes ou sac de couchage.
- Nécessaire de toilette (serviettes de toilette non fournies),
- Lunettes et protection solaire,
- Gourde d'au moins un litre,
- Couverts + gobelet (boîte hermétique fournie),
- Pharmacie personnelle (double-peau pour ampoule...) ; l'accompagnateur dispose d'une pharmacie de groupe,
- Des jumelles - appareil photo - instrument de musique dont vous voulez faire profiter vos amis de la semaine ...

CODE 1109

26/04/2009	02/05/2009	545 €
03/05/2009	09/05/2009	545 €
10/05/2009	16/05/2009	545 €
17/05/2009	23/05/2009	545 €
24/05/2009	30/05/2009	545 €
31/05/2009	06/06/2009	545 €
07/06/2009	13/06/2009	545 €
21/06/2009	27/06/2009	545 €
28/06/2009	04/07/2009	545 €
05/07/2009	11/07/2009	545 €
12/07/2009	18/07/2009	545 €
19/07/2009	25/07/2009	545 €
26/07/2009	01/08/2009	545 €
02/08/2009	08/08/2009	545 €
09/08/2009	15/08/2009	545 €
16/08/2009	22/08/2009	545 €
23/08/2009	29/08/2009	545 €
30/08/2009	05/09/2009	545 €
06/09/2009	12/09/2009	545 €
13/09/2009	19/09/2009	545 €

LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en pension complète (vin et café compris), du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 7,
- Le transport des bagages,
- L'encadrement.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- Le transfert éventuel depuis Aubenas (30 € A/R, pour les non-motorisés),
- Les boissons et dépenses personnelles,
- Les assurances.

CE QUE VOUS POURREZ DÉCOUVRIR :

L'abbaye de Mazan :

Mazan fut la première abbaye cistercienne installée en Vivarais. Ancien monastère, la fondation et l'histoire de Mazan remontent à 1119. Les moines cisterciens de Bonnevaux - en Dauphiné - s'installent au Mas d'Adam et apprennent aux premiers moines comment vivre dans cette région de montagne.

L'ordre cistercien a été fondé en 1075 par le moine Robert dans un vallon de la Forêt Bourguignonne (Molesmes puis Cistels). On sait que Saint-Bernard n'est pas le fondateur de l'ordre cistercien, mais il en est certainement le personnage le plus représentatif, dont le charisme a été pour beaucoup dans le développement considérable qu'a connu Cîteaux.

La prospérité dura deux siècles. Aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, les "routiers" rançonnent et pillent la région. La chartreuse de Bonnefoy est dévastée de même que les abbayes de Mazan et des Chambons. Reconstituée, victime des guerres de religion, puis abandonnée au XVIII^{ème}, à la Révolution l'abbaye n'abrite plus que cinq ou six moines qui y vivent misérablement.

Les bâtiments ont malgré tout bien résisté au temps jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle où elle fut détruite et pillée. En 1843, les matériaux sont utilisés pour construire une église paroissiale moins vaste et moins humide (à l'emplacement de la boulangerie du monastère). Ensuite les habitants du village se servirent pour leurs constructions personnelles, puis en 1905 on dynamita la voûte pour des raisons de sécurité !

Le domaine de Mas d'Adam donna le toponyme Mazan. La commune a été renommée Mazan l'Abbaye le 29 mai 1954.

Loubaresse :

Son nom viendrait des loups qui hantaient la région ou de "laoubo recento", l'aube récente, car il reçoit les premiers rayons du soleil levant. Adossé à l'extrémité du Tanargue, ce village d'altitude (1250 m) est la plus petite commune du département. Ses maisons en pierres de granite et basalte sont blotties autour de l'église dont le clocher crénelé est construit avec les restes d'une tour de guet bâtie par le seigneur de Borne.

Saint-Laurent-les-Bains :

La réputation de cette station thermale date de l'époque romaine. Cette source d'eau à 53° possède de nombreuses vertus agissant sur les rhumatismes et les traumatismes ostéo-articulaires. Niché sur les hauteurs de la vallée de la Borne, le village est dominé par une masse granitique dégingolant du sommet des Trois-Seigneurs. La tour, qui surplombe les toits de plus de cent mètres, jouait le rôle de sentinelle.

La tour de St-Laurent-les-Bains est située sur un éperon rocheux qui domine le village. Dressé au IX^{ème} siècle, ses six étages furent entretenus jusqu'au XVIII^{ème} siècle par les habitants qui y trouvaient refuge.

Montselgues (1020 m) :

Entre Borne et Drobie, Montselgues, village de moyenne montagne, est éparpillé en plusieurs hameaux. L'un d'eux, Le Petit Paris, est un lieu de passage ancestral, comme en témoigne la voie romaine sur la corniche du Vivarais cévenol. César, en lutte contre les Gaulois, y serait passé. Des générations de bergers montaient là-haut pour l'estive, tout comme les caravanes de mulets chargés de marchandises. Le plateau est riche d'espèces naturelles protégées, comme la drosera, plante carnivore rare, que l'on peut rencontrer dans la tourbière des Narcettes.

Châtaigne, la belle histoire de l'arbre à pain :

Arbre familier des paysages ardéchois, le châtaignier recèle en lui la mémoire vivante de ses habitants. C'est une tradition, un art de vivre, un patrimoine que les Ardéchois veulent partager et faire découvrir. En Ardèche, certains châtaigniers sont vieux de plus de mille ans. Ils ont vu se succéder des générations de paysans qu'ils ont nourris. La châtaigne constituait la base de l'alimentation des hommes et des bêtes. Séchée, elle permettait d'engranger une provision de nourriture pour l'année. Réduite en farine, elle servait à confectionner un pain épais et nourrissant. C'est la civilisation de "l'Arbre à Pain".

L'arbre abattu était également très intéressant. Il fournissait le bois de charpente, de menuiserie et de tonnellerie. Très riche en tanin, il est imputrescible et défie le temps. Un tronc creux fermé par une porte servait de meuble, appelé berle, et pouvait également abriter un essaim d'abeilles. Aujourd'hui, nous pouvons encore découvrir les ruchers à tronc de châtaigniers et toit de lauze de la région de Thines.

La châtaigne est aussi une ressource économique. À son apogée, vers 1860, la production de la châtaigneraie ardéchoise s'étend sur 60 000 hectares (soit le double de la châtaigneraie actuelle) et atteint 40 000 tonnes. En 1882, en pleine Révolution industrielle, Clément Faugier réalise pour la première fois en quantité industrielle le marron glacé. Dès 1886, il imagine avec beaucoup d'audace et d'ingéniosité la fabrication de produits à base de marrons tels que la crème de marrons et la purée de marrons.

À ce jour, la production atteint de 3000 à 5000 tonnes environ, ce qui place l'Ardèche au premier rang des départements producteurs, loin devant le Var, la Dordogne et la Corse. La majeure partie de la production est vendue en produit frais, le reste est transformé (farine, marrons glacés,...).

L'habitat en Cévennes Ardéchoises :

Région la plus sévère et la plus âpre du département de l'Ardèche, sa nature hétérogène, les pluies orageuses et la variété des matériaux disponibles entraînent une architecture diversifiée dont la châtaigneraie est la base pour édifier charpentes, linteaux et menuiseries.

La "clède", ou séchoir à châtaignes, est le complément indispensable de la maison Cévenole. Il s'agit d'une petite construction annexe à l'écart de l'habitation, sur deux niveaux. A l'étage sont disposées les claies sur lesquelles on entrepose les châtaignes. Au rez-de-chaussée, sur le sol de terre battue, est allumé un feu de bois vert ; la fumée s'échappe à travers les tuiles du toit.

La maison de grès, se trouve dans la partie séparant la Cévenne granitique du Bas-Vivarais calcaire. Les voûtes, portes et arcades ainsi que la nature "noble" du matériau de ces maisons, leur donne plus une allure de maisons bourgeoises que de fermes. Les toits sont recouverts de micascistes ou de tuiles canal. Un balcon couvert à arcades précède l'entrée de la maison. Une grande cuisine, véritable pièce à vivre, donne accès aux différentes dépendances et à la magnanerie. Un escalier intérieur à vis dessert les étages. Dans cette maison, la cave a une place prépondérante (région viticole oblige).

La maison de schiste se trouve dans la partie intermédiaire, au cœur de la Cévenne. Elle est construite en schiste sombre et en châtaignier. Les angles de la maison et les linteaux des portes et fenêtres sont en grès ou en granit. Les toits sont couverts de lauzes de schiste. Comme dans les Boutières, la pente du terrain est utilisée pour accrocher la maison au flanc de la montagne, sur plusieurs niveaux. Un plan incliné donne accès à la grange.

La maison de granit se trouve sur le plateau, là où la forêt a laissé sa place aux pâturages pour les ovins. La maison est ici adaptée à la vie en altitude ; elle est plus basse et plus massive. Les toits sont couverts de lauzes de micascistes.

La maison de calcaire se trouve au sud-est des Vans. Elle est très semblable à la maison du Bas-Vivarais.

BIBLIOGRAPHIE

- Histoire du Vivarais - Editions Privas.
- L'Ardèche à la page - Jean-Marc Gardès. Fédération des œuvres Laïques de l'Ardèche.
- Contes et légende du plateau Ardéchois - J.M Gardès, édition La Fontaine de Siloé
- Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire, édition établie par Marie Louise Ténèze et Georges Delarue, le langage des contes Gallimard, 2000.
- L'Encyclopédie Bonneton sur l'Ardèche (éditions Bonneton).

Allez jeter un coup d'œil dans le site de La Bouquinerie, éditeur spécialiste de la Drôme et de l'Ardèche :

<http://www.labouquinerie.com/>

ECO-VOITURAGE

Avec le covoiturage, nous avons tous à y gagner : moins de pollution, coût réduit, convivialité du voyage... C'est pourquoi, conducteur ou passager, nous vous proposons de vous retrouver sur le site de Comuto :

www.covoiturage.fr

L'utilisation est simple et gratuite et nous vous indiquons (dans nos fiches techniques) l'endroit le plus central pour arriver sur les différents séjours dans notre région.

Présentation de COMUTO, société d'informatique et conseil en mobilité durable, qui édite co-voiturage.fr.

"Notre conviction : Le covoiturage, une solution d'avenir".

- Un vivier considérable : 37 millions de véhicules aujourd'hui en France, dont 80% des conducteurs voyageant seuls.
- L'automobile, un mode de transport plébiscité : plus de 80% des déplacements des Français.
- Une prise de conscience favorable au covoiturage.
- La clé du succès : mettre facilement et rapidement en relation les conducteurs et les passagers.

Les objectifs :

- L'efficacité : optimiser les recherches, permettre aux utilisateurs de trouver rapidement un voyage.
- La simplicité : faciliter la vie des covoitureurs en limitant au maximum le nombre d'opérations nécessaires.
- La disponibilité : sur covoiturage.fr, si vous cherchez un voyage, vous avez directement accès à la liste des trajets sans même avoir à vous inscrire.
- L'instantanéité : si un voyage vous intéresse, vous vous inscrivez gratuitement pour obtenir les coordonnées de votre covoitureur, mais vous n'êtes pas obligé de passer par l'intermédiaire de covoiturage.fr pour le contacter. Vous pouvez le faire directement par téléphone.

Les moyens :

- **Une équipe d'ingénieurs** de haut niveau : alliant une expertise en ergonomie de services Internet et une maîtrise des enjeux de mobilité, l'équipe de Comuto analyse les besoins en covoiturage de notre société, et répond aux attentes de ses clients dans ce domaine.
- **Un site performant** : Comuto édite Covoiturage.fr, le premier site de covoiturage français. Aujourd'hui, Covoiturage.fr est le site de covoiturage français le plus pratique, comme en témoignent les critiques de presse. La navigation sur le site est particulièrement étudiée et optimisée.
- **Une innovation permanente** : Comuto entretient sa réputation d'innovation en inaugurant régulièrement de nouveaux services. Par exemple, Covoiturage.fr a été le premier site de Covoiturage à proposer un accès sur téléphone mobile, et à inclure une carte interactive des trajets publiés basée sur les coordonnées GPS des villes.

Les résultats :

"Le volume de fréquentation sur Covoiturage.fr est en très forte hausse, spécialement depuis janvier 2008. Durant l'été 2008, voici les indicateurs de fréquentation constatés : 90 000 nouveaux trajets par mois, 20 000 nouveaux utilisateurs par mois, 300 000 € économisés par mois, 900 tonnes équivalent CO₂ économisées par mois...".

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

Conditions particulières de vente

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.
- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.